

Saint-Mandé, le 12 février 2025

« IA au service de l'efficience » : la carte de l'occupation des sols sélectionnée parmi les projets lauréats

Dans le cadre du Sommet pour l'action sur l'Intelligence artificielle (IA), la Direction générale des entreprises (DGE) a annoncé les lauréats de son appel à manifestation d'intérêt (AMI) « IA au service de l'efficience » lancé en novembre 2024. [La carte de l'occupation du sol à grande échelle \(OCS GE\)¹](#) fait partie des [111 initiatives sélectionnées par le jury](#).

L'OCS GE est le résultat d'un projet lancé en 2022 par l'IGN sous maîtrise d'ouvrage de la Direction générale de l'aménagement du logement et de la nature (DGALN) à la demande du gouvernement : produire des données sur l'occupation du sol à l'échelle de la France entière, métropole et DROM, afin de suivre l'artificialisation des sols. Car la maîtrise de l'artificialisation des sols est essentielle pour la préservation de l'environnement et de la biodiversité, la gestion durable des ressources naturelles et pour lutter contre les inondations.

L'intelligence artificielle a accéléré les chaînes de production initiales et de mise à jour des données de l'OCS GE. La puissance des méthodes d'apprentissage profond (*deep learning*) permet en effet la reconnaissance automatique des objets (bâtiment, arbre, surface de bitume...) à partir d'images aériennes ou spatiales. Le temps de production de cette cartographie a ainsi pu être divisé par trois : un an suffit maintenant pour couvrir un département entier, contre trois auparavant. Cette technologie a également permis de réduire de moitié le coût de production de ces données géographiques.

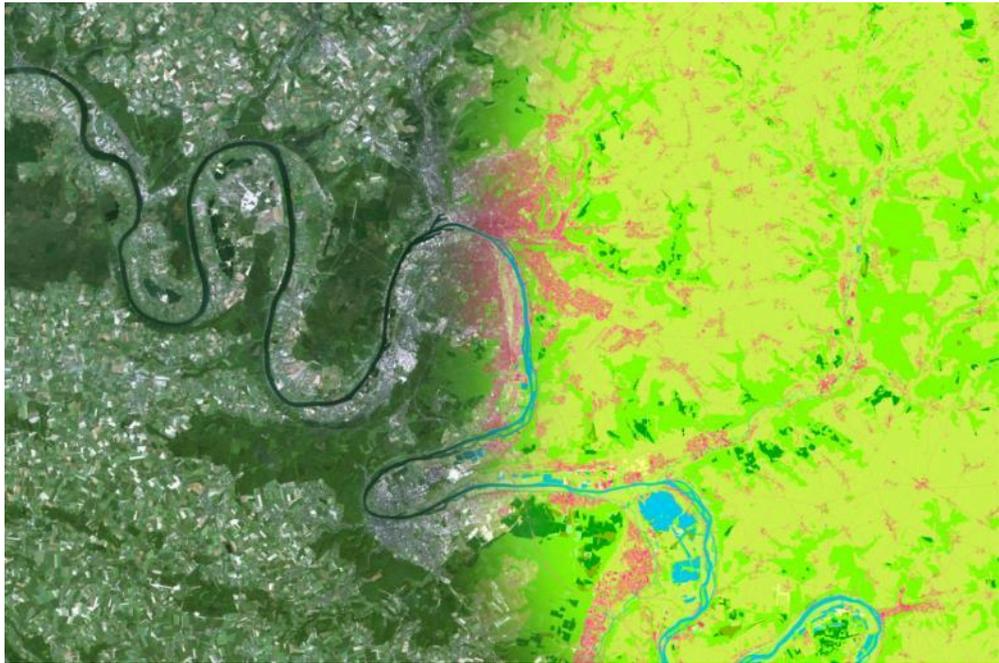
L'OCS GE est une illustration de la manière dont l'IA peut répondre aux défis contemporains du territoire et offrir des solutions concrètes aux besoins croissants en matière de gestion de l'espace et de l'environnement.

Avant la fin de l'année 2025, les acteurs locaux pourront accéder directement au taux d'artificialisation d'un territoire comme défini par le décret « zéro artificialisation nette » de novembre 2023 grâce aux calculs réalisés à partir de l'OCS GE.

Pilotée par la DGE, [l'AMI « IA pour l'Efficience »](#) visait à recueillir des exemples concrets d'organisations, d'entreprises et d'administrations internationales qui ont réussies à intégrer l'IA dans leurs processus pour améliorer leur performance.

Pour aller plus loin, retrouvez :

- *L'Atlas de l'anthropocène 2024 de l'IGN, dédié à l'IA (septembre 2024) :* <https://www.ign.fr/atlas-ign-des-cartes-de-lanthropocene-2024-intelligence-artificielle>
- *L'Atlas de l'anthropocène 2023 de l'IGN, dédié à l'occupation des sols (septembre 2023) :* <https://www.ign.fr/atlas-ign-des-cartes-de-lanthropocene-2023-occupation-sols>



La ville de Rouen et sa périphérie : vue aérienne à gauche, carte OSC GE à droite © IGN



La ville de Clermont-Ferrand et sa périphérie, carte OSC GE © IGN

1- Sous maîtrise d'ouvrage de la Direction générale de l'aménagement du logement et de la nature (DGALN), la production de l'OCS GE est réalisée par l'IGN en collaboration avec le Cerema et Inrae. Elle est financée par le Fonds pour la transformation de l'action publique (FTAP), le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Contacts presse :

François Maginot - 06 83 93 42 41

Julie Dardelet-Guérin - 06 33 85 96 83

presse@ign.fr

À propos de l'IGN

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est un établissement public placé sous la tutelle des ministères chargés de l'écologie et de la forêt. Sa vocation est de produire et diffuser des données (open data) et des représentations (cartes en ligne et papier, géovisualisation) de référence relatives à la connaissance du territoire national et des forêts françaises ainsi que de leur évolution. A travers son école d'ingénieurs, l'ENSG-Géomatique, et à ses équipes de recherche, l'institut cultive un potentiel d'innovation de haut niveau dans de multiples domaines (géodésie, forêt, photogrammétrie, intelligence artificielle, analyse spatiale, visualisation 3D, etc.).

En savoir plus : www.ign.fr